

## Fiche de réservation - Mercredis fév/mars/avril 26

**ALSH**  site Uzerche  site Vigeois

Nom et prénom de l'enfant : .....

Age : ..... Numéro de tél : .....

Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent et de déposer ou d'envoyer ce tableau à l'accueil de loisirs :

ALSH l'île aux trésors, Maison de l'Enfance - Les Buges, 19140 UZERCHE

ALSH l'île aux loisirs, rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS

Tel : 05.55.97.13.41 ou 06.11.42.18.22 ([laissez un message](#))

Mail : [alsh@paysduzerche.fr](mailto:alsh@paysduzerche.fr)

**Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire**

**Dossier d'inscription 2025-2026 + cette fiche de réservation avant le 06/02/26.**

**Un enfant peut être refusé s'il n'est pas inscrit.**

**Règlement de l'ALSH : En cas d'absence prévisible, nous vous rappelons qu'elle doit être signalée le mercredi de la semaine précédant avant midi.**

En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.

Possibilité d'accueil :

↳ journée (avec ou sans repas)

↳ demi-journée (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 25/02/26			
Mercredi 04/03/26			
Mercredi 11/03/26			
Mercredi 18/03/26			
Mercredi 25/03/26			
Mercredi 01/04/26			

**Nous attestons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement en vigueur. Signature :**

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet [www.paysduzerche.fr](http://www.paysduzerche.fr), dans la rubrique « Enfance / Jeunesse » et « Accueil de loisirs ».

## Fiche de réservation - Mercredis fév/mars/avril 26

**ALSH**  site Uzerche  site Vigeois

Nom et prénom de l'enfant : .....

Age : ..... Numéro de tél : .....

Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent et de déposer ou d'envoyer ce tableau à l'accueil de loisirs :

ALSH l'île aux trésors, Maison de l'Enfance - Les Buges, 19140 UZERCHE

ALSH l'île aux loisirs, rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS

Tel : 05.55.97.13.41 ou 06.11.42.18.22 ([laissez un message](#))

Mail : [alsh@paysduzerche.fr](mailto:alsh@paysduzerche.fr)

**Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire**

**Dossier d'inscription 2025-2026 + cette fiche de réservation avant le 06/02/26.**

**Un enfant peut être refusé s'il n'est pas inscrit.**

**Règlement de l'ALSH : En cas d'absence prévisible, nous vous rappelons qu'elle doit être signalée le mercredi de la semaine précédant avant midi.**

En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.

Possibilité d'accueil :

↳ journée (avec ou sans repas)

↳ demi-journée (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 25/02/26			
Mercredi 04/03/26			
Mercredi 11/03/26			
Mercredi 18/03/26			
Mercredi 25/03/26			
Mercredi 01/04/26			

**Nous attestons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement en vigueur. Signature :**

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet [www.paysduzerche.fr](http://www.paysduzerche.fr), dans la rubrique « Enfance / Jeunesse » et « Accueil de loisirs ».